

**Formation 13-14 avril 2017**  
**L'accompagnement des personnes victimes de traite des êtres humains**  
**PROGRAMME**

---

## **CONTEXTE**

La pratique criminelle de traite des êtres humains est en pleine expansion depuis la fin des années 90. Le développement des modes de transport, des moyens de communication, les crises politiques et économiques sont autant de facteurs qui accroissent un désir migratoire que les auteurs criminels n'hésitent pas exploiter en tirant profit de l'activité de celles et ceux qui sont prêts à tout pour atteindre leur rêve.

L'identification puis l'accompagnement des personnes exploitées sont des tâches difficiles. Les victimes sont souvent enfermées dans des injonctions contradictoires : respecter le secret qui leur est imposé, aider leur famille, et parfois leurs enfants restés au pays, assumer un sentiment de reconnaissance à l'égard de celles et ceux qui les ont aidé à migrer, protéger leur propre intégrité physique, quitter une position de dépendance qui peut devenir intenable... De ce fait, elles mettent souvent tout en œuvre pour cacher les faits subis. Leurs demandes peuvent être fluctuantes, sembler incohérentes, versatiles.

En tant que professionnels, nous sommes également soumis à de nombreuses contraintes dans l'accompagnement de ces personnes dont la demande est considérable (sécurité physique, besoins alimentaires, hébergement, apprentissage de la langue, accès à un emploi...)

Les formations proposées par RUELLE ont pour objet de vous aider à mieux comprendre les parcours de ces victimes, à identifier les points qui devront être centraux dans l'accompagnement mis en œuvre et à repérer les différents acteurs susceptibles de constituer des relais dans ces accompagnements complexes.

Quelles que soient les formes d'exploitation subies (esclavage domestique, prostitution, travail ou délinquance forcés) les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des victimes sont nombreuses : difficulté à comprendre leur demande, à trouver la juste place en tant que professionnel, absence d'adhésion des personnes aux propositions qui leur sont faites, phénomènes de répétition : les victimes passent d'une forme d'exploitation à une autre ou deviennent auteur de faits d'exploitation après avoir été victime...

Pour rompre ces spirales infernales, il semble important d'interroger notre pratique. Quels sont nos objectifs quand nous accompagnons une victime de traite des êtres humains ? Quels moyens mettons-nous en œuvre pour y parvenir ?

## **1 - Les objectifs de la formation**

Cette formation s'adresse à tous les acteurs susceptibles d'être au contact de victimes de traite des êtres humains, que ce soit dans le secteur social, médical, éducatif ou judiciaire. Elle est ouverte à 12 personnes.

Elle vise à permettre à chacun de faire le point sur ce que signifie "accompagner une victime de traite des êtres humains".

En outre, il s'agit d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Comment et pourquoi identifier les victimes ?
- Quel est le but de l'accompagnement ?
- Quelles sont les attentes des personnes, vis-à-vis de vous, du pays d'accueil ?
- Quelles sont les difficultés récurrentes ?
- Quels outils pouvons-nous développer ?
- Quels sont nos objectifs quand nous accompagnons une victime de traite des êtres humains ?
- Quels moyens mettons-nous en œuvre pour y parvenir ?

Au-delà, il s'agit de mieux comprendre les parcours des victimes et d'identifier l'ensemble des ressources accessibles pour les accompagner (droits accessibles aux personnes, acteurs à solliciter, éléments de compréhension sur les mécanismes psychologiques, lignes directrices des spécificités du travail social ...).

Cette formation vous permettra d'acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'accompagnement de ce public.

Cette formation n'est ni qualifiante ni diplômante.

Elle entre dans le cadre des actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés et des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

## **2 - La progression pédagogique**

### **Contenu de la formation**

1. Parcours types de victimes de traite des êtres humains en fonction de leur origine géographique et des formes d'exploitation
2. Identification et reconnaissance de la qualité de victime
3. Entraide, soumission, emprise : quels ressorts psychologiques à la relation d'exploitation ?
4. Droits des victimes et acteurs en charge de leur accompagnement
5. Principes directeurs de l'accompagnement social d'une victime de traite
6. Retours d'expérience, analyse de la pratique, mises en situation

**Jeudi 13 avril - 10 h - 18 h 30**

## **Diaporama**

### **Module 1 : Parcours types de victimes de traite des êtres humains (par origine géographique et formes d'exploitation) – Reconnaissance de la qualité de victime** **Bénédicte Lavaud-Legendre**

Reconstitution du parcours de personnes exploitées  
Présentation de trajectoires-types de victimes : Exploitation sexuelle / Travail domestique / Esclavage domestique  
Points communs, spécificités en fonction de l'origine des réseaux et des formes d'exploitation

### **Module 2 : Identification et reconnaissance de la qualité de victime** **Bénédicte Lavaud-Legendre**

Les critères d'identification des victimes  
Les procédures permettant la reconnaissance de la qualité de victime  
Le droit au séjour – Présentation des acteurs compétents

### **Module 3 : Entraide, soumission, emprise : Quels ressorts psychologiques à la relation d'exploitation ?** **Michaël Brun**

Les mécanismes psychologiques qui peuvent amener une personne à se soumettre à la puissance d'un tiers.

Retours d'expérience, analyse de la pratique  
Mises en situation en sous-groupes, présentation en séance plénière

**Vendredi 14 avril - 10 h - 17h 30**

### **Module 4 : Les droits des victimes et les acteurs en charge de leur accompagnement** **Lucile Hugon**

En fonction du statut de la personne au regard du séjour :

- hébergement, protection sociale, prestations sociales ...)
- procédures pour obtenir la reconnaissance de ces droits
- présentation des acteurs compétents

## **Module 5 : Les principes directeurs de l'accompagnement social d'une victime de traite** **Mariannick Benezech**

Les spécificités de l'accompagnement social des victimes de traite des êtres humains.

Quel est le but de l'accompagnement proposé ? Sur quels points, le recours à des acteurs spécialisés se justifie-t-il, par rapport aux acteurs de droit commun ?

Quels critères pour savoir quand et comment passer la main ?

## **Module 6 : Ateliers de mises en situations**

**Pauline Racato**

Cas pratiques : mises en situations juridiques

Réflexions en sous-groupes, présentation en séance plénière

### **Clôture de la formation :**

Retour des stagiaires sur le contenu des deux journées – Bilan

## **3 - Les moyens pédagogiques et techniques**

### **Méthode**

Des mises en situation vous seront proposées dans le cadre d'une réflexion collective sur des situations réelles permettant l'élaboration de stratégies de réponse aux difficultés posées.

Les stratégies élaborées en ateliers seront reprises avec l'éclairage de professionnels qui compléteront le travail accompli des éléments théoriques et pratiques.

Le choix pédagogique d'un petit groupe de 12 stagiaires a été fait en vue de privilégier les échanges inter-professionnels et de susciter de ce fait l'émergence de la réflexion. Un accent particulier sur la confiance entre stagiaires et en les intervenants sera mis.

### **Moyens**

Le contenu théorique sera transmis par le biais d'un support écrit diffusé par vidéo-projection.

Un réseau social sera constitué à l'issue de la formation. Il permettra de poursuivre les échanges entre stagiaires mais aussi entre les stagiaires et les formateurs.

Cette formation aura lieu à BORDEAUX, à la Halle des Doves 4 rue des Doves, à proximité du marché des Capucins, à quelques centaines de mètres de la gare.

## **4 - L'encadrement**

Cette formation est délivrée par des professionnels diplômés intervenant dans le domaine de la traite humaine ou spécialistes de l'analyse de la pratique professionnelle dans le secteur sanitaire et social.

Intervenants

Module 1 : Bénédicte Lavaud-Legendre Chargée de recherche au CNRS, Présidente de l'association Ruelle – [www.traite.hypotheses.org](http://www.traite.hypotheses.org)

Module 2 : Bénédicte Lavaud-Legendre

Module 3 : Dr Michaël Brun, Psychiatre

Module 4 : Lucile Hugon, Juriste, anciennement avocat au Barreau de Bordeaux

Module 5 : Mariannick Benezech, Educatrice Spécialisée, association Ruelle

Module 6 : Pauline Racato, Juriste à l'association RUELLE

## **5 - Le suivi de l'exécution du programme**

Une feuille d'émargement sera signée par les stagiaires et formateurs au début de chaque demi-journée.

## **6 - L'appréciation des résultats**

Cette formation n'est ni qualifiante ni diplômante.

Elle entre dans le cadre des actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés et des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Un bilan de formation sera effectué à la fin de la journée avec les intervenants et les stagiaires.

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation à chaque participant.

## **7 - Prix**

Le prix global de la formation est de 600 euros.

Il comprend l'ensemble des contenus proposés au cours des deux journées, les pauses café et repas de midi.

Il ne comprend ni l'hébergement, ni les repas du soir.